

GERS Economie

Le soutien de la région à travers les contrats régionaux unique se concrétise



GERS Economie

Lors de la commission permanente du 15 octobre, les élus régionaux sous la présidence de Martin Malvy, a adopté vingt premiers Contrats Régionaux Uniques Leur objectif est d'accompagner l'aménagement et le développement de l'ensemble des territoires de Midi-Pyrénées sur la période 2015-2017 en : Agissant sur la croissance et l'emploi au sein des territoires, Renforçant la cohésion territoriale, notamment dans le cadre du volet Territorial du CPER/Politique de la Ville, en augmentant l'attractivité et le rayonnement de chaque territoire urbain, ruraux ou de montagne. Le département du Gers est concerné par ses programmes notamment avec les Contrats Régionaux Uniques d'Agglomérations Pour le Grand Auch, et ceux concernant les territoires ruraux et de montagne se rapportant à l'Armagnac, aux Portes de Gascogne, et au Val d'Adour.

Pour le Grand Auch, plusieurs projets phares vont être initiés sur la période 2015-2017 dont la restructuration de l'abattoir d'Auch Gers, la rénovation urbaine du Quartier du Garros et la reconquête et la requalification du centre-ville historique.